

ENSEIGNANT DU PREMIER DEGRE

Bloc de compétences 1

Concevoir le programme d'apprentissage des élèves conformément au projet éducatif de l'établissement et au socle commun de compétences, de connaissance et de culture.

PRINCIPALES ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITE D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>A1_ Co Conception et formalisation du programme éducatif et pédagogique propre à l'école en intégrant les éléments du socle commun de compétences, de connaissance et de culture</p>	<p>C1_1 Concevoir et/ou réviser avec l'équipe pédagogique les programmes de l'école pour chacune des matières identifiées à transmettre, en utilisant la ou les pédagogies correspondant à l'esprit de l'école et en intégrant les fondamentaux du socle commun de connaissances, compétences et de culture pour garantir la cohérence du projet pédagogique de l'école et l'acquisition du socle commun par les élèves.</p> <p>C1_2. Définir le cadre éducatif dans lequel évolueront les élèves, en fonction du projet de l'établissement, en vue d'un accompagnement harmonieux de chaque élève</p>	<p>BLOC 1 : Etude de cas réel.</p> <p>Dans le cadre de son projet professionnel de prise de poste dans un établissement scolaire de premier degré (maternelle ou primaire), le candidat rédige un dossier professionnel portant sur :</p> <p>1/ La conception d'un programme d'apprentissage pour une année scolaire complète comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation et l'analyse du projet pédagogique et éducatif de l'établissement choisi - la démarche générale suivie par le candidat pour établir les programmations en respectant les choix de l'école et en intégrant les Instructions officielles (IO) - la méthodologie de programmations hebdomadaires pour les cinq périodes de l'année scolaire, en français, mathématiques - et matières d'éveil le cas échéant. - les objectifs visés, les dispositions prises pour vérifier la bonne assimilation des connaissances : les types d'exercices oraux ou écrits, les périodes de révisions, ainsi que les contrôles et leur fréquence. 	<p>Le candidat est évalué sur</p> <p>C1_1_Cr1 : L'exhaustivité des domaines analysés (toutes les matières scolaires)</p> <p>C1_1_Cr2 : L'adéquation du programme au socle commun de connaissances, compétences et de culture ainsi qu'au projet de l'établissement</p> <p>C1_1_Cr3 : La cohérence d'ensemble et la qualité du fil conducteur proposées de la petite section de maternelle au CM2</p> <p>C1_2_Cr1 : La définition de l'identité et la singularité de l'établissement</p> <p>C1_2_Cr2 : L'explicitation des valeurs de l'établissement</p> <p>C1_2_Cr3 : L'argumentation et l'analyse des choix éducatif, de leur conception à leur mise en pratique</p>
<p>A2_ Conception des progressions et programmations</p>	<p>C2_1 Définir les objectifs pédagogiques par matière pour son ou ses niveau(x) de classe en cohérence avec les progressions</p>	<p>Le candidat est évalué sur</p> <p>C2_1_Cr1: Les objectifs pédagogiques sont clairement énoncés dans chaque déroulé</p>	

<p>propres au(x) niveau(x) de la classe enseignée</p>	<p>de l'établissement et avec les niveaux précédents et suivant, en collaboration avec la direction et les collègues identifiés.</p> <p>C2_2 Formaliser la programmation et les déroulés pédagogiques pour chacune des matières en identifiant les contenus, les séquençages, les activités pédagogiques, les outils de travail et les modes de transmission pour avoir une vue d'ensemble sur l'année et équilibrer les apprentissages.</p> <p>C2_3 Définir les modalités et critères d'évaluation hebdomadaires, mensuels et annuels en vue d'une bonne intégration des connaissances par les élèves.</p> <p>C2_4 Intégrer sa progression pédagogique dans un calendrier annuel en tenant compte du programme et de l'âge des élèves pour permettre des apprentissages explicites, structurés et intégrés à une progression d'établissement.</p>	<p>Le dossier devra intégrer des illustrations concrètes : exemples de déroulés pédagogiques (objectifs et méthodes pédagogiques, contenus et durée des séquences, activités proposées, critères de réussite...) et de fiches d'animation de séance.</p> <p>2/ La rédaction d'un parcours pédagogique aménagé, pour un ou plusieurs élèves à profils spécifiques, composé des éléments suivants :</p> <p>Tests de positionnement dans une ou plusieurs matières</p> <ul style="list-style-type: none"> - description des collaborations et des liens à tisser avec les parents, - PAP (Projet d'accompagnement personnalisé) ou équivalent avec mise en place d'aménagements et d'objectifs spécifiques - Indicateurs de succès <p>Ce dossier écrit sera remis aux membres du jury sous formats numérique et papier.</p>	<p>pédagogique et respectent la méthodologie (verbe d'action, cadre, etc.)</p> <p>C2_1_Cr2 : Les objectifs pédagogiques et la programmation de la classe s'intègrent au programme de l'établissement. Ils s'inscrivent dans la continuité du niveau précédent et préparent au niveau suivant.</p> <p>C2_2_Cr1 : Les déroulés pédagogiques sont formalisés dans un document et contiennent pour chaque matière : les objectifs pédagogiques, les séquences, les séances, les grandes lignes de contenus, les modalités pédagogiques, les activités, les ressources, la durée.</p> <p>C2_2_Cr2 : La formalisation du document respecte les standards et exigences professionnelles,</p> <p>C2_3_Cr1 : Les modalités et les critères d'évaluation sont clairement identifiés pour chaque matière : ils sont formalisés dans un document et inscrits dans un calendrier annuel.</p> <p>C2_4_Cr1 : Les contraintes annoncées (vacances scolaires, temps de révisions et d'évaluation, ...) sont prises en compte dans le calendrier annuel.</p>
<p>A3_Adaptation des programmations aux élèves ayant un profil spécifique</p>	<p>C3_1 Détecter les besoins spécifiques des élèves ayant un handicap ou des difficultés scolaires dans le cadre d'entretiens avec les parents et / ou dans le cadre des tests de positionnement pour proposer un programme pédagogique personnalisé</p>	<p>Le candidat est évalué sur :</p> <p>C3_1_Cr1 : La pertinence du test de positionnement proposé pour une matière donnée : présence de questions à difficulté progressive pour évaluer le niveau de l'élève et circonscrire ses difficultés.</p>	<p>Le candidat est évalué sur :</p> <p>C3_1_Cr1 : La pertinence du test de positionnement proposé pour une matière donnée : présence de questions à difficulté progressive pour évaluer le niveau de l'élève et circonscrire ses difficultés.</p>

	<p>C3_2 Ajuster les indicateurs de succès aux profils spécifiques des élèves afin de favoriser les conditions d'apprentissage, la réussite et l'épanouissement de chacun.</p>		<p>C3_1_Cr2 : La présence de l'ensemble des productions décrites dans les modalités d'évaluation au sein du parcours de différenciation délivré au jury</p>
--	--	--	--

Bloc de compétences 2

Animer les programmes d'apprentissage des élèves et gérer sa classe au quotidien

PRINCIPALES ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITE D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>A4_Mise en place d'un cadre sécurisé et sécurisant pour les élèves</p>	<p>C4_1 Respecter et faire respecter le règlement intérieur de l'établissement pour permettre à chacun de s'épanouir et de travailler dans de bonnes conditions.</p> <p>C4_2 Prévenir et gérer les conflits entre les élèves en adoptant une posture rassurante d'autorité pour favoriser un climat harmonieux et apprendre aux enfants à vivre ensemble.</p> <p>C4_3 Prévenir et gérer les risques psychosociaux, sanitaires et les violences physiques en créant une procédure de veille et en alertant les instances concernées le cas échéant.</p> <p>C4_4 Adopter une posture inclusive bienveillante et ouverte afin de garantir un climat scolaire épanouissant pour les élèves au sein de l'établissement et particulièrement au sein de la classe.</p>	<p>BLOC 2 : Mise en situation professionnelle réelle Structurée en 3 étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Production de documents professionnels 2. Animation d'une classe en situation réelle 3. Entretien technique avec le jury <p>1/ Le candidat produit un dossier professionnel relatif à sa classe comprenant : cahier journal, programmations hebdomadaires complètes, fiches de préparation, cahier de suivi des élèves (bulletins, livrets de compétences, etc.), cahiers d'élèves, risques identifiés au sein de l'établissement, emploi du temps, budget...</p> <p>Ce dossier professionnel est transmis au jury avant la mise en situation professionnelle.</p> <p>2/ Observation du candidat en situation réelle d'animation de classe pendant 1/2 journée par le jury sur la base d'une grille d'évaluation critérisée</p> <p>3/ Entretien technique portant sur les documents produits et l'observation en</p>	<p>Le candidat est évalué sur :</p> <p>C4_1_Cr1 : Le règlement intérieur a été lu et commenté aux élèves en début d'année. Le candidat a prévu les actions de communication pour informer les parents et les élèves de ces sanctions.</p> <p>C4_1_Cr2 : Un exemple de non application du règlement intérieur et des dispositions prises est fourni par le candidat.</p> <p>C4_2_Cr1 : Présentation des solutions/actions mises en œuvre pour désamorcer un conflit et résultats observés sur un cas concret.</p> <p>C4_3_Cr1 : Les différents risques ont été identifiés, des procédures de prévention et de gestion ont été mises en place pour chacun d'entre eux.</p> <p>C4_3_Cr2 : Les élèves potentiellement en danger ont été signalés à la direction. Le candidat a mis en place un système d'alerte et de traçabilité pour faire remonter l'information auprès de sa direction et s'assure de la prise en charge.</p> <p>C4_3_Cr3 : Le candidat a créé une procédure de veille ou a alimenté l'existante.</p>

		<p>situation d'animation d'une durée d'une heure avec le jury</p>	<p>C4_4_Cr1 : Les spécificités et caractéristiques des élèves sont identifiées et les modalités de relation instaurées avec eux sont adaptées à leurs profils et leurs besoins.</p> <p>C4_4_Cr2 : Les spécificités des différents élèves, relevant notamment d'éventuelles situations de handicap, sont identifiées et des mesures sont définies et mises en œuvre pour favoriser leur intégration dans le groupe classe et leur permettre de travailler avec un maximum d'autonomie dans un climat de bienveillance.</p> <p>C4_4_Cr3 : Les consignes de travail données aux élèves sont clairement définies et permettent la réalisation du travail dans des conditions optimales.</p> <p>C4_4_Cr4 : La juste distance avec les élèves est évaluée par le directeur de l'établissement employeur à travers l'observation d'une écoute active du candidat, d'échanges réguliers avec les enfants, un souci d'intégration des enfants au profil spécifique.</p>
<p>A5_Animation de la classe au quotidien</p>	<p>C5_1 Préparer sa classe d'un point de vue matériel et organisationnel en tenant compte des différentes activités pédagogiques prévues afin d'animer les leçons dans les conditions optimales et permettre à chacun de travailler avec allant.</p> <p>C5_2 Animer les séances pédagogiques dans une langue française adaptée et fluide en suivant la progression pédagogique, à l'aide des fiches de préparation pour assurer la réalisation du programme scolaire défini en</p>		<p>Le candidat est évalué sur :</p> <p>C5_1_Cr1 : L'adéquation de l'organisation de la classe et du matériel proposé à l'activité pédagogique déroulée.</p> <p>C5_1_Cr2 : La présence de ressources matérielles identifiées et utilisées à bon escient</p> <p>C5_2_Cr1 : Le candidat suit la progression pédagogique préparée en respectant la</p>

	<p>fonction des niveaux des élèves tout en favorisant l'autonomie de chacun.</p> <p>C5_3 Tenir à jour un journal de classe qui reste à disposition sur le bureau de l'enseignant pour permettre le suivi de l'action pédagogique dans sa classe et favoriser les remplacements éventuels impromptus.</p> <p>C5_4 Evaluer les apprentissages et exploiter les résultats pour permettre aux enfants et aux parents de voir les progrès accomplis dans le carnet de suivi et mettre en œuvre des actions de remédiation le cas échéant à partir des critères définis dans le document de préparation de l'année.</p> <p>C5_5 Exercer la polyvalence propre au métier d'enseignant du 1° degré en développant son aptitude à gérer des classes de tous niveaux qu'ils soient simples ou multiples (maternelle, CP, CE, CM)</p>		<p>durée impartie et en s'adaptant si nécessaire pour ne pas perdre de vue les objectifs identifiés.</p> <p>C5_2_Cr2 : La communication verbale est adaptée à l'âge et au niveau des élèves</p> <p>C5_2_Cr3 : Des pratiques pour rendre les élèves autonomes sont observées.</p> <p>C5_3_Cr1 : La clarté et la mise à jour des documents de suivi (journal de classe) permettant une bonne transmission de l'information à un éventuel remplaçant.</p> <p>C5_4_Cr1 : L'existence d'un carnet de suivi des évaluations des élèves visé par les parents</p> <p>C5_4_Cr2 : Les critères évalués ont bien été annoncés en amont.</p> <p>C5_4_Cr3 : Les annotations proposées dans le carnet de suivi sont cohérentes avec le respect dû aux élèves</p> <p>C5_4_Cr4 : Les actions de remédiation proposées ont été effectives et ont été suivi d'effets.</p> <p>C5_4_Cr5 : Du matériel et/ou supports (plan de travail, ateliers en autonomie, etc..) sont à disposition dans la classe pour favoriser une individualisation des apprentissages</p> <p>C5_5_Cr1 : Le candidat est capable de proposer des adaptations pertinentes pour animer une classe dans un ou des niveaux</p>
--	---	--	---

			différents de celui observé lors de la mise en situation
<p>A6_Organisation administrative et gestion de la planification</p>	<p>C6_1 Concevoir un emploi du temps équilibré sur l'année en l'intégrant au calendrier de l'école et en s'adaptant aux circonstances exceptionnelles pour enseigner l'ensemble des matières scolaires</p> <p>C6_2 Etablir un budget annuel pour sa classe, validé par sa hiérarchie, afin de prévoir les achats de matériel et les sorties scolaires nécessaires au bon déroulement des activités pédagogiques prévues dans le programme scolaire</p>		<p>Le candidat est évalué sur :</p> <p>C6_1_Cr1 : L'emploi du temps hebdomadaire est équilibré. Il prend en compte les contraintes de l'établissement, les progressions pédagogiques et le niveau des élèves.</p> <p>C6_2_Cr1 : Le candidat établit un budget prévisionnel réaliste qui prend en compte les contraintes de l'établissement, les activités proposées pendant l'année et inclut deux ajustements dans l'année pour tenir compte des impondérables. .</p>

Bloc de compétences 3

Développer les actions de communication et de coopération entre les parties prenantes du projet éducatif

PRINCIPALES ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITE D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>A7_ Coordination des actions pédagogiques en interne et en externe</p>	<p>C7_1 Organiser et mener les réunions de suivi des élèves en partenariat avec la direction et les autres intervenants pour permettre un suivi régulier et constructif de chaque élève</p> <p>C7_2 Participer aux différents conseils d'école et à des ateliers à thèmes en collaboration avec les autres membres de l'équipe afin de pérenniser le fonctionnement de l'école</p> <p>C7_3 Développer les partenariats avec des structures externes à l'établissement scolaire : mairie, associations sportives et autres associations, collectivités territoriales, structures culturelles, acteurs socio-économiques, autres établissements scolaires, afin d'organiser des activités pédagogiques et éducatives dans un climat de collaboration et d'ouverture aux autres</p> <p>C7_4 Diriger et évaluer les activités d'intervenants extérieurs ou de stagiaires au sein de sa classe en favorisant la collaboration en vue d'une continuité pédagogique au sein de la classe.</p> <p>C7_5 Travailler avec les personnes ressources (orthophoniste, pédopsychiatre, assistante sociale...) en vue de la mise en</p>	<p>BLOC 3 : Production d'un dossier professionnel portant sur la mise en œuvre d'actions de communication et de coopérations internes et externes au sein d'un établissement pendant une année scolaire.</p> <p>Ce dossier comportera les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des différents membres de la communauté éducative et présentation des liens tissés et des modalités de travail collaboratif - le bilan des divers partenariats mis en place durant l'année, - le bilan et l'analyse de l'accueil d'un stagiaire ou d'un intervenant extérieur, - les relations avec les différents thérapeutes et personnes ressources avec lesquels il a pu être en contact - les modalités d'information et de communication mises en œuvre avec les parents sur le projet éducatif de l'établissement mais également dans le cadre du suivi de leur enfant - la présentation du plan de communication de l'établissement et les 	<p>Le candidat est évalué sur :</p> <p>C7_1_Cr1 : L'existence d'un calendrier de réunions de suivi des élèves et sa réalisation effective</p> <p>C7_1_Cr 2 : La présence d'avis contradictoires dans le compte-rendu des réunions de suivi (enseignant en titre, directeur(trice), autres intervenants, AESH...)</p> <p>C7_1_Cr3 : L'existence de carnet du suivi d'évaluation pour chaque élève avec le suivi des évaluations et les avis de l'enseignant en titre.</p> <p>C7_2_Cr1 : L'existence de comptes-rendus circonstanciés avec les problématiques clairement définies et correspondant aux enjeux stratégiques de l'établissement.</p> <p>C7_2_Cr2 : Les périmètres d'investigation sont clairement circonscrits et en cohérence avec les problématiques posées,</p> <p>C7_2_Cr3 : Les moyens techniques et humains à mobiliser pour l'accomplissement des projets sont correctement dimensionnés,</p> <p>C7_3_Cr1 : Identification d'un ou de plusieurs partenaire(s) et mise en place des</p>

	<p>œuvre d'un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) ou d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation) des élèves à besoin spécifique ou en situation de handicap</p>	<p>actions concrètes initiées ou organisées par le candidat, les actions auxquelles le candidat a participé le cas échéant pour promouvoir son établissement. Le dossier professionnel est remis au jury sous formats numérique et papier.</p>	<p>modalités de collaboration (objectifs communs, sur quels créneaux horaires, à quelle fréquence, répartition des tâches, qui est concerné, quel budget, responsabilité, mise en place de convention...</p> <p>C7_4_Cr1 : Exhaustivité de la fiche de poste avec mission confiées, liens hiérarchiques, comptes à rendre...</p> <p>C7_4_Cr2 : Les missions et les rôles sont clairement définis et permettent la réalisation du travail dans des conditions optimales,</p> <p>C7_4_Cr3 : Les compétences convoquées lors des différentes étapes de la mission sont identifiées et mobilisées à bon escient.</p> <p>C7_5_Cr1 : Le mode de coordination des différentes personnes ressources est adapté au contexte et permet de garantir les contributions des différents membres du collectif de façon complémentaire pour établir le Plan d'accompagnement personnalisé d'un enfant en difficulté.</p>
<p>A8_ Création et maintien des liens de confiance avec les parents d'élèves : communication, information, coopération</p>	<p>C8_1 Informer les parents sur la vie scolaire dans l'établissement à l'aide des outils adaptés : voie d'affichage dans l'établissement, courriers postaux, mails, plateforme numérique de l'école, réunion d'informations...</p> <p>C8_2 Elaborer une relation privilégiée avec les parents en développant les liens de confiance et la collaboration par une posture ouverte et des actions concrètes (RDV, disponibilité, outils de communication, ...) afin de co éduquer leur enfant et de</p>		<p>Le candidat est évalué sur :</p> <p>C8_1_Cr1 : La mise en place d'un support récapitulatif à l'usage des parents leur permettant de connaître toutes les modalités de liaison entre l'école et la famille pour un meilleur suivi de leur enfant.</p> <p>C8_1_Cr2 : La sélection des canaux de communication choisis s'appuie sur l'analyse et l'évaluation de leur intérêt respectif et de leur complémentarité,</p>

	<p>permettre à ce dernier de progresser harmonieusement.</p>		<p>C8_1_Cr3 : La sélection des canaux de communication est en adéquation avec l'utilisateur, les parents d'élèves, quelle que soit leur configuration familiale.</p> <p>C8_2_Cr1 : Les spécificités et caractéristiques des parents sont identifiées et les modalités de relation instaurées avec eux sont adaptées à leur profil et leurs besoins,</p> <p>C8_2_Cr2 : Le mode de relation instauré avec le ou les parent(s) tient compte de son éventuelle situation de handicap et des dispositions sont prises pour y répondre.</p>
<p>A9_ Mise en œuvre des actions de communication externe de l'établissement</p>	<p>C9_1 Participer à l'élaboration du plan de communication de l'établissement avec sa hiérarchie et l'équipe pédagogique en vue de présenter clairement le projet pédagogique et éducatif à des parents ou des partenaires extérieurs</p> <p>C9_2 S'engager dans le cadre d'actions concrètes (portes ouvertes, réseaux sociaux, médias...) pour faire connaître l'école aux familles, promouvoir son image, et favoriser l'inscription de nouveaux élèves</p>		<p>Le candidat est évalué sur : La pertinence du plan de communication :</p> <p>C9_1_Cr1 : Les axes stratégiques du plan de communication tiennent compte du bassin dans lequel se trouve l'établissement et de ses évolutions</p> <p>C9_1_Cr2 : La sélection des canaux de communication à utiliser s'appuie sur l'analyse et l'évaluation de leur intérêt respectif et de leur complémentarité,</p> <p>C9_1_Cr3 : La sélection des canaux de communication est en adéquation avec la cible visée,</p> <p>C9_1_Cr4 : Les choix opérés respectent l'identité et les valeurs de l'établissement</p> <p>C9_1_Cr5 : L'estimation des moyens à mobiliser pour la réalisation du plan de communication est correcte et réaliste,</p>

			<p>C9_1_Cr6 : Les actions de communication sont planifiées de façon cohérente par rapport au calendrier des inscriptions.</p> <p>C9_2_Cr1 : Mise en place d'un projet spécifique ou participation effective à un projet visant à faire connaître l'école : avec qui, comment, avec quels moyens ? résultats obtenus ?</p> <p>C9_2_Cr2 : L'argumentaire développé est objectif et convaincant.</p>
--	--	--	---

Bloc de compétences 4

Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche d'amélioration continue

PRINCIPALES ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITE D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>A10_ Mise en œuvre des leviers d'action individuels et collectifs dans une démarche d'amélioration continue</p>	<p>C10_1 : Concevoir et suivre les indicateurs de succès en mettant notamment en place des outils d'analyse de pratique ou de recueil des doléances (questionnaires de satisfaction auprès des parents, des partenaires,...) en vue d'améliorer le fonctionnement de l'établissement.</p> <p>C10_2 : Analyser sa pratique seul et/ou entre pairs en réinvestissant les résultats des réflexions personnelles et communes, en encourageant l'innovation et l'échange entre pairs en utilisant activement les canaux de partage de bonnes pratiques en vue de l'amélioration des pratiques au sein de l'établissement</p> <p>C10_3 : Mettre en œuvre une démarche de veille régulière et de formation professionnelle pour maintenir, actualiser et développer ses connaissances et compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques</p>	<p>BLOC 4 :</p> <p>Rédaction d'un rapport d'analyse réflexive portant sur sa pratique professionnelle</p> <p>Le candidat effectuera un retour d'expérience sur plusieurs situations professionnelles vécues en équipe ou en classe durant l'année (au moins une situation professionnelle par bloc de compétence).</p> <p>Il s'attachera à varier les expériences présentées (domaine scolaire et éducatif, différentes matières, succès et échecs), à les analyser et portera un regard réflexif sur ses pratiques individuelles et les pratiques collectives, la mesure d'écart entre les résultats attendus et les résultats obtenus.</p> <p>Il présentera les outils mis en place, les dispositifs d'analyse de la structure organisationnelle, les éléments de veille mis en place pour envisager de nouvelles pistes d'action.</p>	<p>Le candidat est évalué sur :</p> <p>C10_1_Cr1 : La pertinence du choix des indicateurs de succès et des outils mis en place pour les alimenter</p> <p>C10_1_Cr2 : La pertinence des actions correctives mises en place</p> <p>C10_1_Cr3 : L'intégration dans les fiches de préparation d'éléments permettant une pratique réflexive avec les leçons.</p> <p>C10_2_Cr1 : La mise en place de réunions d'analyse de pratique et d'échange entre pairs avec des objectifs d'essai de nouvelles pratiques</p> <p>C10_3_Cr1 : La pertinence du système d'études et de veille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la ou les problématique(s) est(sont) définie(s) et correspondent à des enjeux stratégiques de l'établissement, - le(s) périmètre(s) d'investigation est(sont) clairement circonscrit(s) et en cohérence avec la(es) problématique(s) posée(s), - les moyens techniques et humains à mobiliser pour l'accomplissement de la veille sont correctement dimensionnés, - le choix des méthodes de veille est argumenté et celles-ci sont en cohérence avec la(es) problématique(s) posée(s) et les moyens techniques retenus.

